

	Délégation départementale des Hautes-Alpes (DDARS 05) Service démocratie en santé	
	Conseil territorial en santé des Hautes-Alpes (CTS 05) <u>Procès-verbal</u> : avis sur le volet investissement du Ségur de la santé Visioconférence Starleaf du 9 juillet 2021	
MAJ : 20/07/2021	Rédigé par : Vincent LAM	Validé par : Chantal EYMELOUD, Pascale MELOT

Participants :

- Yann LEBRAS, Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud (CHICAS) / Groupement hospitalier de territoire (GHT 05), directeur
- Ludovic VOILMY, Centre hospitalier de Buech-Durance (CHBD), directeur
- Jean-Loup CARTIER, Polyclinique des Alpes du Sud, directeur
- Sandrine NOAH, Fondation Edith Seltzer, directrice
- Olivier GREGOIRE, Les Pupilles de l'enseignement public des Alpes du sud (PEP-ADS), directeur
- Denis LABARRE, Association des paralysés de France (APF), directeur
- Pascale MELOT, Comité départemental d'éducation à la santé (CoDES 05), directrice ; et pour le CTS 05, **vice-présidente du CTS 05**
- Laurent GRIEU, Isatis, directeur
- Carole LEBLANC, Maison des adolescents (MDA 05), directrice
- Simon FILIPPI, Union régionale des professionnels de santé – médecins libéraux (URPS-ML), représentant
- Gérard TOLILA, URPS-chirurgien dentiste, représentant : représente Christian SOLETTA
- Serge BRANDINELLI, URPS pharmacien, représentant
- Jean-Claude EYRAUD, Mutuelle d'action sociale 05, président
- Marielle CARLE, Dispositif d'appui à la coordination (DAC 05), directrice
- Clarisse PORTIER, EHPAD Ouléta, directrice : représente Brigitte CROUVIZIER
- Chantal EYMELOUD, Conseil régional (CR PACA), conseillère régionale ; et pour le CTS 05, **présidente du CTS 05**
- Anne TRUPHEME, Conseil départemental (CD 05), conseillère départementale
- David BLANC, Protection maternelle infantile (PMI 05), directeur : représente Véronique ROUX
- Hélène LESTARQUIT, Préfecture des Hautes-Alpes, sous-préfète de Briançon
- Sandrine ASARO, Préfecture des Hautes-Alpes, direction des politiques publiques, Chargée de missions Aménagement du Territoire, Santé
- Jean-Michel MAZET, Mutualité sociale agricole (MSA 05), vice-président
- Jean-François GOURDON, Caisse primaire d'assurance maladie et Caisse d'allocation familiale (CPAM-CAF 05), directeur adjoint
- Bernard ZANEBONI, Mutualité française, délégué départemental ; et pour le CTS 05, **représentant à la Commission régionale en santé et autonomie (CRSA PACA)**

- Claire BOUCHET, Assemblée nationale, députée de la deuxième circonscription des Hautes-Alpes
- Jean-Michel ARNAUD, Sénat, sénateur des Hautes-Alpes

Organisation et animation :

- Guylaine BAGHIONI, DDARS 05, directrice déléguée départementale
- Vincent LAM, DDARS 05, référent démocratie sanitaire
- Coralie LEMOULT, DDARS 05, référente offre de soin
- Agathe OLIVIER, DDARS 05, référente offre médicosociale

Propos introductifs :

Pascale MELOT, vice-présidente du CTS 05 remercie tous les participants de leur présence, remercie l'ARS de maintenir ces séances pour consulter les instances de démocratie sanitaire, notamment juste après la consultation liée au Projet territorial en santé mentale.

Guylaine BAGHIONI donne l'ordre du jour :

- Suivi de la séance CTS précédente
- Point épidémiologique Covid-19
- Volet investissement du Ségur de la santé
- Questions diverses

1. Retour sur la séance précédente (5 mai 2021)

Sujets	Discussions
<p>Document fourni : <u>procès-verbal du CTS 05/05/2021</u></p> <p>Validation du procès-verbal, et suivi des actions entreprises suite à l'avis donné par le CTS 05 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le DAC 05 porte la mission de coordination du PTSM 05 • Cinq fiches action ont été priorisées 	<p>Suite à la séance précédente, le premier Comité de pilotage du Projet territorial en santé mentale des Hautes-Alpes (COFIL PTSM 05) a eu lieu. Deux sujets étaient à l'ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La désignation de l'organisme porteur de la mission de coordination du PTSM : le DAC portera cette mission. La fiche de poste a été publiée sur Pôle emploi et d'autres plateformes. Déjà plusieurs candidatures ont été reçues. 2. Le COFIL PTSM 05 a donc choisi de prioriser cinq fiches action pour la première année de mise en place du PTSM 05 : <ul style="list-style-type: none"> • Deux actions structurantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de Conseils locaux en santé mentale (CLSM) ○ Mise en place de la Plateforme de coordination des parcours complexes liée à la santé mentale • Deux actions d'aller vers des publics prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une Equipe mobile psychiatrie

	<p>précarité (EMPP)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de l’aller-vers en addictologie : Centre mobile d’accompagnement à la réduction des risques liés aux usages de drogue (CARRUD mobile), et consultations avancées du Centre de soin et d’accompagnement des personnes avec des addictions (CSAPA) • Une action de prévention : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des formations en Premiers secours en santé mentale (PSSM) <p>L’ARS est en phase d’arbitrage sur le financement de ces actions, avant contractualisation avec les différents acteurs de la santé mentale.</p>
--	--

2. Point de situation épidémiologique Covid-19

Sujets	Discussions
<p>Document fourni : <u>chiffres et figures de l’épidémie Covid-19 en PACA et dans les Hautes-Alpes</u></p> <p>Les chiffres sont en hausse, montrant une reprise probable de l’épidémie pour une « quatrième vague »</p>	<p>Selon les derniers chiffres (08/07/2021), la situation épidémique nationale, régionale et départementale se dégrade avec notamment une montée du variant delta :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 4 000 nouveau cas/ 24h • Taux d’incidence dépasse les 25 / 100 000 habitants. <p>Le 05 a le taux de dépistage le plus bas en PACA, les indicateurs de pilotage s’aggravent, cependant, les établissements de santé ne sont pas encore en tension.</p> <p>Le taux de couverture vaccinale complet est de 37,7% dans le 05, en semaine 27.</p>
<p>Avec cette hausse des chiffres, la prévention et les mesures de lutte contre l’épidémie (Tester-Alerter-Protéger) sont primordiaux pour réduire l’aggravation de la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MEDILAC • Retro-tracing • Vaccination 	<p>Mutualité française : cette hausse provient-elle de l’arrivée de touristes ?</p> <p>ARS : les indicateurs de pilotage sont alimentés à partir des résultats issus du système informatique national d’enregistrement des résultats de dépistage (SI-DEP) et dans lequel les résultats sont rattachés au domicile de résidence permanente des patients et pas au lieu de vacances ; cependant, étant donné le niveau de contagiosité de la COVID 19, les flux saisonniers de population impactent nécessairement la circulation virale dans chaque département en France , et particulièrement les secteurs touristiques .</p> <p>CoDES : sachant que le taux de dépistage est faible, peut-on mobiliser le CTS pour faire de la prévention ? Le CODES se met à votre disposition.</p> <p>ARS : la DDARS 05 transmettra avec le compte rendu le point de situation épidémiologique et vaccinale. La stratégie « Tester</p>

	<p>Alerter Protéger », a permis entre autre, de mettre en place les Médiateurs de lutte anti-covid (MEDILAC) qui se déplacent pour faire du dépistage mobile, de rappeler mesures de prévention et faire du contact tracing en complément de celui effectué par la cellule de crise de la DDARS. Toutes propositions complémentaires sont les bienvenues.</p> <p>CPAM : depuis le 1^{er} juillet, la CPAM pratique le rétro-tracing qui consiste à chercher la personne qui a contaminé un cas positif (la pratique du contact-tracing est bien évidemment maintenue, c'est-à-dire la recherche des cas contacts à risque d'une personne positive à la Covid-19).</p>
<p>Afin de limiter la propagation du virus et promouvoir la vaccination, il est essentiel de développer l'aller-vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe mobile de vaccination SDIS 05 • Vaccinobus CR PACA • Journées de prévention des travailleurs saisonniers <p>Le public en situation de précarité est difficile à toucher, avec peu de volontaires à la vaccination.</p>	<p>Sénat : M. ARNAUD est en forte demande d'aller-vers les fonds de vallée du territoire haut-alpin. Serait-il possible d'anticiper la rentrée scolaire, déterminer une stratégie avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN 05) ?</p> <p>CR PACA : la commune d'Embrun met à disposition le tennis couvert pour le transformer en centre de vaccination, avec l'aide du Service départemental incendie et sécurité (SDIS 05), en complément de toutes les opérations de vaccination mobiles du SDIS le Vaccinobus poursuit ses tournées dans le département (cf. carte ci-joint)</p> <p>ARS : la DDARS 05 va partager au CTS 05, la cartographie des différents dispositifs d'aller-vers en vaccination Covid-19. C'est un document déjà connu des collectivités territoriales participantes au Comité local de levée du confinement (COLLEC) qui est piloté chaque semaine par Mme. la Préfète des Hautes Alpes ; le schéma départemental de vaccination est également partagé en Comité départemental de suivi de la vaccination (CDSV) . Suite à la visite de la task force ministérielle en PACA, la stratégie vaccinale départementale et en particulier son volet mobilité depuis le mois de mars 2021 dans le 05 a été saluée, notamment grâce au travail des professionnels de santé libéraux, des centres de vaccination fixes et mobiles. Les opérations de vaccination mobiles du SDIS et les tournées du Vaccinobus se poursuivent tout l'été. Nous portons une attention particulière au public précaire, difficile à toucher, qu'il soit en quartier prioritaire de la ville, en hébergement d'urgence ou dans la rue. La problématique n'est pas l'approvisionnement en vaccins mais elle a été une réelle baisse d'adhésion de la population à la vaccination.</p> <p>Sénat : M. ARNAUD propose son aide pour développer davantage l'aller-vers.</p> <p>Mutuelle d'action sociale : dans les Journées de prévention en santé des saisonniers, à Orcières le 13 juillet, et à Briançon le 22 juillet, aucune vaccination n'est prévue.</p> <p>ARS/CoDES : le Groupement des entreprises pour la santé au travail (GEST 05), co-organisateur de ces Journées, porte aussi un centre de vaccination dédié aux professions prioritaires listées.</p>

	<p>APF : avec les départs en vacances des professionnels de santé, nous ne savons toujours pas comment les réintégrer à leur retour. Avons-nous des informations sur la vaccination obligatoire des PS ?</p> <p>Sénat : M. ARNAUD affirme que l'arbitrage est en cours.</p>
--	---

3. Volet investissement du Ségur de la santé

Sujets	Discussions
<p>Document fourni : <u>présentation du volet investissement du Ségur de la santé</u></p> <p>Stratégie régionale : 743M € pour alléger le poids de la dette et relancer les projets d'investissement.</p> <p>Priorités pré-identifiées dans les Hautes-Alpes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les situations architecturales très dégradées, indignes voire dangereuses • La médicalisation des territoires les moins densément peuplés par le développement de Maisons de santé pluriprofessionnelle et de Centres de santé • L'articulation sanitaire/médico-social/ville à renforcer pour favoriser des parcours patients efficaces • L'évolution des modes d'accompagnements adaptés au vieillissement de la population • Les besoins importants dans le champ du handicap 	<p>ARS : il a été fait le choix de ne pas faire d'appel à projet. Une concertation est prévue pendant et après l'été : lors d'une autre séance du CTS 05 en septembre, puis une autre réunion de la Commission régionale santé et autonomie (CRSA PACA).</p> <p>CHICAS : sur les critères spécifiques des établissements de santé, la stratégie a été définie dans le Projet médical et santé partagé (PMSP) dans notre Groupement hospitalier de territoire (GHT 05) : il y a un besoin de cohérence sur notre stratégie de gradation des soins. Le GHT est satisfait que le Ségur soutienne les projets en cours (vétusté de l'accueil et des conditions de travail). Ces investissements seront extrêmement utiles pour le CHBD et le Centre hospitalier d'Embrun.</p> <p>Sénat : avons-nous le montant de notre enveloppe départementale, et les projets priorités ?</p> <p style="padding-left: 20px;">ARS : aucune répartition départementale n'est effectuée ; les porteurs doivent se faire connaître. Il convient de ne pas influencer les membres du CTS. Les projets seront donc présentés une fois que les porteurs se seront faits connaître.</p> <p>CoDES : avec la crise, nous avons eu de nombreux échanges avec les Italiens transfrontaliers. En termes de stratégie, il serait intéressant de collaborer avec les transfrontaliers. Malheureusement, il n'y a pas de priorité liée à la santé publique et à la prévention.</p> <p>ARS : le CTS doit pouvoir encourager chaque porteur a intégré un volet prévention dans son projet.</p>

	DAC : le calendrier est assez court. Il s'agit de trouver des projets cet été, pour préparer la rencontre de septembre.
--	---

4. Questions diverses

Sujets	Discussions
<p>La problématique de l'accès aux soins, et à la carence de certaines spécialités de professionnels de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est une difficulté qui touche les territoires alpins, notamment en termes de dentistes, psychiatres, infirmiers, dermatologues, endocrinologues • Un groupe de travail sera créé au sein de la CTS 05, afin de traiter de cette problématique : diagnostic territorial, propositions d'action 	<p>Mutuelle d'action sociale : il y a une pénurie de certaine spécialité, notamment les Chirugiens-dentistes. Il y a deux fauteuils de dentiste à St Bonnet, mais ils ne seront utilisés que deux jours par semaine, suite au départ de professionnels. D'autres spécialités sont aussi en souffrance. Dans les Alpes-de-Haute-Provence (04), le CTS 04 a créé un groupe de travail sur l'accès aux soins, avec le dynamisme de la député-médecin dans ce territoire. Nous avons besoin de créer la même chose dans le 05, avec un travail soutenu de plusieurs participants. Un diagnostic territorial partagé devra être fait en priorité. Il est aussi impossible d'avoir des stagiaires en médecine. Ce groupe de travail fera des propositions.</p> <p>URPS Chirugiens-dentistes : l'URPS est prêt à travailler sur des solutions. A première vue, il y a un problème plus profond, car ce n'est pas la seule spécialité en souffrance dans les « déserts » médicaux ». Il y a un problème social ou économique, sur l'attrait de certaines zones. L'installation est un projet personnel de long terme ; les conjoints des professionnels de santé doivent pouvoir étayer leur projet professionnel dans le département. Il serait opportun d'aller dans les universités pour motiver les jeunes à aller dans les zones sans cabinet dentaire. De plus, la prévention bucco-dentaire est une des clef de l'amélioration de l'état de santé de la population : 80% des cas traités pouvaient être évités par la prévention dès le jeune âge. La prévention bucco-dentaire est donc aussi un dispositif à améliorer.</p> <p>Fondation Seltzer : nous avons besoin d'analyser la saisonnalité en lien avec les carences (pas uniquement selon la population). Il y a des phases dans l'année, dite « saison touristique », où il y a beaucoup plus de besoin en santé.</p> <p>URPS Pharmaciens : chez les pharmaciens, la règle d'installation des officines se fait selon le nombre d'habitants, donc les professionnels n'ont pas de levier à leur installation. Il serait également opportun de proposer un hébergement aux stagiaires pour les attirer.</p> <p>URPS Médecins libéraux : le groupe de travail doit être pluridisciplinaire, notamment avec les élus, condition d'avoir des résultats. L'accompagnement d'un maître de stage tout au long des études d'un étudiant, est primordial (c'est le cas pour notre spécialité ML). Les dentistes n'ont pas le même accompagnement pour terminer leurs</p>

	<p>stages en périphérie de grande ville. Le département des Hautes Alpes est l'un des départements de France dans lequel il y a le plus d'installations de jeunes médecins.</p> <p>DAC : la carence en professionnels de santé concerne aussi les infirmiers. Le groupe de travail devrait aussi intégrer la CPAM, avec leur compétence de zonage, et les CPTS pour leur réflexion territoriale.</p> <p>CPAM : la CPAM 05 est intéressée à y participer.</p> <p>Polyclinique des Alpes du Sud : il y a aussi carence de dermatologues, et d'endocrinologues.</p> <p>ARS : la DDARS 05 fera un appel à volontaires pour participer à cette instance du CTS 05. Merci à tous d'être force de proposition pour rendre notre territoire plus attractif.</p>
--	---

Conclusion

Chantal EYMEOUD, présidente du CTS 05 : les échanges ont été extrêmement constructifs et diversifiés. Je remercie la DDARS 05 avec qui des contacts réguliers ont permis l'avancée de nombreux projets. Je retiens le sujet de la sensibilisation à la vaccination, à poursuivre, avec l'implication de tous, et le développement de l'aller-vers. Autre sujet, la prévention : nous n'en faisons jamais assez, car les structures en France manquent de coordination. Nous avons besoin de construire des partenariats soudés, et devenir un département pilote en matière de prévention et promotion de la santé.

ARS : une invitation vous sera envoyée pour participer à la suite de cette séance. Le prochain CTS 05 est ainsi d'ores et déjà planifiée pour septembre.

Diffusion : CTS 05, CRSA PACA, ARS PACA

<p>Date : <u>5/10/2021</u></p> <p>Signature et cachet de Madame la Présidente du Conseil territorial en santé des Hautes-Alpes, Chantal EYMEOUD</p> 
--